

## DOSSIER D'INSCRIPTION

## RENTREE SCOLAIRE 2024-2025 NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_ Date de Naissance \_\_\_\_ CLASSE: 2NDE \_\_\_\_\_

<u>Liste des pièces à joindre au dossier d'inscription (voir page 4)</u>

Date limite d'inscription pour les élèves affectés sur la liste principale :

Mercredi 3 juillet au soir

(au-delà de cette date, la place sera attribuée à un autre élève (décret 2024-109 du 14/02/2024)

<u>Dépôt du dossier d'inscription : Site ROBIDOU</u>

Le Mardi 2 juillet 2024 de 15h00 à 19h00 Le Mercredi 3 juillet de 8h00 à 18h00

Téléservice inscription

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez utiliser le téléservice inscription jusqu'au 3 juillet au soir:

Teleservice.education.gouv (code Educonnect)



## Année Scolaire 2024-25

# FICHE DE RENSEIGNEMENTS ELEVE

4		FORMATIONS PROFESSIONNELLES
LYCÉE	Charles	on For
+	U	Tille
	*	•

## LYCEE CHARLES TILLON 9 ALLEE GEORGES PALANTE - BP 90901 35009 RENNES CEDEX

Responsable légal de l'élève	l de l'élève
en cas de divorce, indic	(en cas de divorce, indiquer les noms et adresse du parent chez qui l'élève ne réside pas pour l'envoi des bulletins trimestriels : circulaire ministérielle n° 94149 du 13 avril 1994)
Nom :	
Lien de parenté : D	père et mère   ASE   Elève lui-même   Elève lui-même
Adresse:	
Code postal :	
a domicile :	
Adresse mail (obligatoire) Situation professionnelle:	re)
Autorisez-vous la communi	Autorisez-vous la communication de vos coordonnées aux associations de parents d'élèves :
Autre personne à contacter	contacter
Nom :	
préciser le lien :	
Adresse:	
Code postal :	
domicile:	
A:	le : Signature du Responsable légal : :

# En cas de changement d'adresse ou de téléphone en cours d'année, prévenir impérativement le secrétariat scolarité,

"Les informations recueillies par le chef d'établissement du lycée font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer la gestion administrative et pédagogique des élèves, à établir des statistiques par le Ministère de l'éducation nationale. Les maires des communes de résidence des élèves, les psychologues de l'Education Nationale, les agents habilités des collectivités locales organismes de sécurité sociale, les caisses d'allocations familiales sont également destinataires d'informations nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

Conformément à la loi "Informatique et Libertés", vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de scolarité du lycée.

## PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

Le dossier d'inscription complété et signé. Joindre les pièces suivantes :

- □ Photocopie du livret de famille ou extrait de naissance (toutes les pages : parents et enfants)
- □ En cas de divorce ou séparation, si jugement copie de l'extrait précisant les décisions concernant la garde de(s) enfant(s) et les droits respectifs des parents en regard de la scolarité.
- □ Demande d'autorisation « Droit à l'Image »
- □ Imprimé FLS (si la langue maternelle de votre enfant n'est pas le français)
- Les bulletins trimestriels / semestriels de l'année scolaire qui vient de se terminer.
- □ Photocopie de l'attestation d'assurance responsabilité civile de l'année scolaire.
- □ Pour l'infirmerie :
- □ Questionnaire médical RECTO-VERSO à compléter
- □ Autorisation signée de distribution de comprimés d'iodure de potassium
- □ Photocopie des certificats de vaccination (toutes les pages)

### Pour l'intendance :

- □ La fiche intendance avec un Relevé d'Identité Bancaire de votre compte courant collé (non agrafé) dans le cadre RIB.
- □ 1 photo d'identité avec nom, prénom, classe au dos pour le badge d'entrée.
- □ Une fiche demande de bourse avec Relevé d'Identité Bancaire de votre compte courant collé (non agrafé) dans le cadre RIB.

## Pour le bureau des entreprises : (à mettre sous enveloppe)

- □ Une fiche sur l'allocation PFMP avec un Relevé d'Identité Bancaire.
- □ Photocopie du livret de famille ou extrait de naissance (toutes les pages : parents et enfants)

## Pour la Vie scolaire :

- □ Cotisation facultative à verser à la Maison des lycéens d'un montant de 16 euros par chèque libellé à l'ordre de la Maison des Lycéens avec le nom, le prénom et la classe inscrits au dos.
- □ Cotisation facultative à verser à l'Association Sportive du lycée d'un montant de 20 euros par chèque libellé à l'ordre de l'Association Sportive avec le nom, le prénom et la classe inscrits au dos.
- □ Si besoin : Fiche demande d'inscription à l'internat (à retirer le jour des inscriptions auprès des CPE) avec une photo.

		DES	S PROFESSIONS	
	Agriculteurs exploitants		Employés	
10	Agriculteurs sur petite exploitation	52	Employés civils et agents de service de la fonction publique	
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation	53	Policiers et militaires	
13	Agriculteurs sur grande exploitation	54	Employés administratifs d'entreprise	
	Artisans Commerçants et Chefs d'entreprise	55	Employé de commerce	
21	Artisans	56	Personnels des services directs aux particuliers	
22	Commerçants et assimilés		Ouvriers	
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	62	Ouvriers qualifiés de type industriel	
	Cadres et professions intellectuelles supérieures	63	Ouvriers qualifiés de type artisanal	
31	Professions libérales	64	Chauffeurs	
33	Cadres de I fonction publique	65	Ouvriers qualifiés de manutention, du magasinage et du transport	
34	Professeurs, professions scientifiques	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel	
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal	
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	69	Ouvriers agricoles	
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise		Retraités	
	Professions intermédiaires	71	Anciens agriculteurs exploitants	
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise	
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	74	Anciens cadres	
44	Clergé, religieux	75	Anciennes professions intermédiaires	
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique Professions intermédiaires administratives et commerciales des	77	Anciens employés	
46	entreprises	78	Anciens ouvriers	
47	Techniciens		Autres personnes sans activité professionnelle	
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	81 83	Chômeurs n'ayant jamais travaillé Militaires du contingent	
		84	Elèves, étudiants	
99	Non renseignée (inconnue ou sans objet)	85	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 6O	
		86	Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus	